

OBSERVATOIRE DE LA PARITE
ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Marie-Jo ZIMMERMANN
RAPPORTEURE GENERALE

A :

M. François GOULARD

Ministre délégué à l'Enseignement
supérieur et à la Recherche
101, rue de l'université
75007 Paris

Objet : Nominations au conseil d'administration du CNRS

Paris, le 20 octobre 2005

Monsieur le Ministre,

Suite à la parution du décret du 5 octobre 2005, portant nomination au conseil d'administration du Centre nationale de recherche scientifique, les membres de l'Observatoire de la parité, service du Premier ministre, réunis ce mercredi 19 octobre, souhaitent dénoncer le caractère exclusivement masculin des personnes nommées :

Sur douze personnes choisies en raison de leur compétence scientifique et technologique, économique et sociale ou parce que représentatives du monde du travail, aucune femme, alors que l'ensemble des rapports financés par le service des droits des femmes ou réalisés par la mission pour la place des femmes au CNRS attestent qu'un véritable vivier est présent. En outre, nous portons à votre attention que parmi les quatre représentants des personnels, le représentant des présidents d'université, les représentants de l'Etat et le président de ce conseil, on ne compte qu'une seule femme sur 21 personnes.

Il nous paraît scandaleux qu'après les déclarations de M. le Président de la république lors de ses vœux à la nation et de M. le Premier ministre lors de son discours de politique générale à l'Assemblée, il soit encore possible qu'un ministre entérine la constitution d'un conseil où aucune femme ne figure. Il reste fondamental que les membres du gouvernement affirment leur position en faveur d'un égal accès des hommes et des femmes aux mandats et fonctions électives, tant face aux syndicats qu'à l'ensemble de la fonction publique.

En conséquence, nous vous demandons officiellement de bien vouloir suspendre l'application de ce décret et de respecter les nécessaires orientations paritaires du gouvernement lors de vos prochaines décisions.

Marie Jo ZIMMERMANN

*Députée de la Moselle
Présidente de la délégation aux droits des
femmes de l'assemblée nationale*

N.B. : Pour plus d'informations, nous vous joignons l'article de Mme Christine Fauré, réalisé en mai 2005 dans le cadre de ses activités à l'Observatoire : « Les femmes dans la recherche publique », disponible à l'adresse : http://www.observatoire-parite.gouv.fr/presentation/cv_cf.htm